

DÉPARTEMENT de la
MOSELLE

ARRONDISSEMENT de
METZ-CAMPAGNE

CANTON DE VIGY

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DU
CONSEIL SYNDI

Envoyé en préfecture le 20/09/2022

Recu en préfecture le 20/09/2022

Affiché le 21 SEP. 2022

057-200078798-20220915-10S20220915D003-DE

DU SYNDICAT MIXTE DES RUISSEAUX DU HAUT-CHEMIN

**SYNDICAT MIXTE
DES RUISSEAUX DU
HAUT-CHEMIN**

57640 CHARLY-ORADOUR

**délibération :
D_2022_3_3**

L' an deux mille vingt deux, le jeudi 15 septembre à 19 h 30, le Conseil Syndical dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire en Mairie de Charly-Oradour, sous la présidence de Madame BERGER Delphine, La Présidente.

Nombre de délégués en
exercice : 13

Date de convocation du : 25 Août 2022

Présents : 11

Titulaires : Monsieur EHLINGER Laurent, Monsieur BALLARINI Jean-Louis, Monsieur PIERRON Florent, Monsieur TURCK Gilbert, Madame BERGER Delphine, Monsieur GAUDÉ Hervé, Monsieur HENNEQUIN François, Monsieur HUBERTY René

Votants : 12

Suppléant(s) en situation délibérante : Monsieur LOMANTO Joseph, Madame MARQUES Maria, Monsieur POINSIGNON Henri

**Objet : ATTRIBUTION DU
MARCHE 22MAPA01**

Pouvoirs :

Monsieur DIEUDONNE Vincent a donné pouvoir à

Absent(s) : Madame EMMENDOERFFER Jocelyne, Monsieur SCHRECKLINGER Didier, Monsieur CAYOTTE Jean-Paul, Monsieur CELARIE Denis

Excusé(s) : Monsieur DIEUDONNE Vincent

Secrétaire de Séance : Monsieur René HUBERTY

Madame la Présidente informe le Conseil Syndical de la consultation lancée le 8 juin 2022 avec réponse au 14 juillet 2022, pour la réalisation de l'étude diagnostique sur l'état environnemental et le fonctionnement hydraulique du bassin-versant du ruisseau de la Bévothe.

Trois offres de prix ayant été réceptionnées, elle présente au Conseil Syndical leur analyse, conformément aux critères émis dans le règlement de la consultation :

APRES NEGOCIATION	IRH	BEPG	GESTION HYDRO
Note technique/10	10,00	10,00	7,00
Note financière/10	8,78	6,53	10,00
Note d'exécution/10	7,78	10,00	5,71
Note technique pondérée	4,00	4,00	2,80
Note financière pondérée	3,51	2,61	4,00
Note d'exécution pondérée	1,56	2,00	1,14
NOTE GLOBALE SUR 10	9,07	8,61	7,94
CLASSEMENT	1	2	3

Après en avoir délibéré et au vu de ce tableau d'analyse des offres, le Conseil Syndical, décide à l'unanimité de :

- désigner l'entreprise IRH en tant que titulaire du marché pour la réalisation de l'étude diagnostique sur l'état et le fonctionnement hydraulique du bassin-versant du ruisseau de la Bévothe pour un montant de 57 000 € HT,

- d'autorise la Présidente à signer tout acte s'y afférant.

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

Envoyé en préfecture le 20/09/2022

Reçu en préfecture le 20/09/2022

Affiché le

21 SEP. 2022

ID : 057-200078798-20220915-10S20220915D003-DE

Le secrétaire de séance,
René HUBERTY



Emis le 15/09/2022, transmis en sous-préfecture et
rendu exécutoire le

La Présidente,
Delphine BERGER

